

Avis de Convocation

Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire

Le mercredi 24 mai 2006

à 10 heures au siège de la société,
75, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris.

Paris, le 24 avril 2006

Madame, Monsieur, Cher(e) Actionnaire,

L'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de Peugeot S.A. se tiendra sous la Présidence de Monsieur Thierry Peugeot, Président du Conseil de Surveillance, le mercredi 24 mai 2006 à 10 heures au siège de la société et je souhaite vivement que vous puissiez y participer.

Après la présentation de l'activité de votre société et du groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 2005, vous aurez la possibilité de prendre part aux débats avant de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises. Les documents ci-joints vous présentent l'activité et les résultats du groupe en 2005, ainsi que le texte des résolutions.

Le versement d'un dividende de 1,35 euro par action, est proposé à votre Assemblée Générale au titre de l'exercice 2005. Le paiement de ce dividende interviendrait le 31 mai 2006. Un programme de rachat d'actions portant sur près de 10 % du capital vous sera également présenté pour autorisation.

En espérant vivement vous compter parmi nous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) actionnaire, l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Martin Folz
Président du Directoire



SOMMAIRE



Comment participer à l'Assemblée Générale ?	3
Ordre du jour	6
Présentation des résolutions	7
Projet de résolutions	10
Exposé sur l'activité en 2005	13
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	17
Demande d'envoi de documents et de renseignements	19

Peugeot S.A.

Siège social : 75, avenue de la Grande-Armée - 75016 Paris

Téléphone : 01 40 66 55 11 - Fax : 01 40 66 54 14


Adresse postale : BP 01 16 75761 Paris Cedex 16

Site Internet : www.psa-peugeot-citroen.com

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Capital : 234 618 266 euros - RCS Paris B 552 100 554 - Siret : 552 100 554 00021

Relations actionnaires

 **N° Azur 0 810 424 091**

(Coût d'un appel local)

I COMMENT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

QUI PEUT PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE ?

La participation à l'Assemblée, c'est-à-dire au débat sur le rapport du Directoire et au vote des résolutions, est réservée à l'actionnaire. Pour participer à l'Assemblée nous devons donc nous assurer que vous êtes actionnaire à la date de l'Assemblée.

➤ SIVOS ACTIONS SONT NOMINATIVES

Votre qualité d'actionnaire résulte de l'inscription de vos actions dans le registre des actionnaires nominatifs tenu par Peugeot S.A. Vous n'avez donc aucune démarche particulière à faire pour apporter cette preuve.

➤ SIVOS ACTIONS SONT AU PORTEUR

Votre qualité d'actionnaire est certifiée par « l'attestation d'immobilisation » délivrée par la banque ou la société de bourse gestionnaire de votre compte de titres. La délivrance de cette attestation a pour effet de bloquer vos actions jusqu'à la tenue de l'Assemblée. Elle atteste donc que vous serez bien actionnaire le jour de l'Assemblée.

Vous devez demander à votre banque ou à votre société de bourse d'établir cette attestation, de la joindre à votre demande de carte d'admission ou à votre formulaire de vote/procuration et de l'envoyer à :

Natexis Banques Populaires
Service Émetteur Peugeot S.A.
10, rue des Roquemonts
14099 CAEN CEDEX 9

QUELS DOCUMENTS POUVEZ-VOUS DEMANDER ET COMMENT ?

Le document de référence 2005 (en français ou en anglais) est à votre disposition sur simple demande.

Vous pouvez demander que le document de référence 2005 vous soit adressé à l'aide de la demande d'envoi de documents page 19. Il vous suffit de joindre la demande de documents dans la même enveloppe que celle utilisée pour demander votre carte d'admission ou pour envoyer le formulaire de vote/procuration.

Vous pouvez également consulter le document de référence 2005 sur le site www.psa-peugeot-citroen.com

COMMENT VOTER ?

En tant qu'actionnaire, vous avez quatre possibilités pour exercer votre droit de vote :

- **Assister personnellement** à l'Assemblée Générale ;
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée** (le Président du Conseil de Surveillance) ;
- **Donner pouvoir à un tiers** (conjoint ou autre actionnaire de Peugeot S.A.) ;
- **Voter par correspondance.**

Dans tous les cas, vous devez impérativement compléter le formulaire ci-joint et le transmettre à l'établissement mandaté par Peugeot S.A. aux coordonnées suivantes :

Natexis Banques Populaires
Service Émetteur Peugeot S.A.
10, rue des Roquemonts
14099 CAEN CEDEX 9

➤ J'ASSISTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Si vous avez l'intention d'assister personnellement à l'Assemblée, vous êtes prié de le faire savoir à Peugeot S.A. en envoyant une demande de carte d'admission. Il vous suffit pour cela de cocher la case en partie supérieure du formulaire, de dater et signer en bas du formulaire, d'inscrire vos nom, prénom et adresse en bas à droite du formulaire ou de les vérifier s'ils y figurent déjà et, pour les actions inscrites au porteur, de joindre le certificat d'immobilisation fourni par le teneur du compte de titres.

La demande doit être faite le plus tôt possible.

Une carte d'admission vous sera adressée ; si vous ne recevez pas cette carte à temps pour assister à l'Assemblée, vous pouvez néanmoins vous présenter, muni de votre certificat d'immobilisation si les titres sont inscrits au porteur.

➤ JE N'ASSISTE PAS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, vous pouvez choisir entre l'une des trois formules ci-contre ; vous devez dater et signer au bas du formulaire, inscrire vos nom, prénom et adresse en bas à droite du formulaire ou les vérifier s'ils y figurent déjà et, pour les actions inscrites au porteur, joindre le certificat d'immobilisation fourni par le teneur du compte de titres.

- **Voter par correspondance** : cocher la case "**je vote par correspondance**" et voter pour chaque résolution. Dans ce cas, vous n'avez plus la possibilité d'assister à l'Assemblée ou de vous faire représenter.
- **Donner pouvoir au Président de l'Assemblée** : cocher la case "**je donne pouvoir au Président de l'Assemblée Générale**". Dans ce cas, il sera émis en votre nom pour chaque projet de résolutions un vote conforme aux recommandations du Directoire, approuvées par le Conseil de Surveillance.
- **Donner pouvoir à votre conjoint ou à un autre actionnaire de Peugeot S.A.** : cocher la case "**je donne pouvoir à**" et identifier la personne dénommée, qui sera présente à l'Assemblée.

Comment participer à l'Assemblée Générale ?

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE ?

Vous désirez assister à l'Assemblée :
cochez ici.

Vous désirez voter par correspondance :
cochez ici et suivez les instructions.

Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée :
cochez ici.

Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée, qui sera présente à l'Assemblée :
cochez ici et inscrivez les coordonnées de cette personne.

IMPORTANT : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side.

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

Je désire assister à cette assemblée et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / I wish to attend the shareholder's meeting and request an admission card : date and sign at the bottom of the form.

PEUGEOT S.A.
Société Anonyme au capital de 234 618 266 €
Siège social : 75, avenue de la Grande Armée
75116 PARIS
B 552 100 554 R.C.S. PARIS
Siret 552 100 554 00021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
du 24 mai 2006 à 10 heures au siège de Peugeot S.A.
75, avenue de la Grande Armée - PARIS 16^e.
ANNUAL GENERAL MEETING AND EXTRAORDINARY GENERAL MEETING
called on May 24, 2006 at 10 a.m. to the Company's head office Peugeot S.A.
75, avenue de la Grande Armée - PARIS 16^e.

CADRE RÉSERVÉ / For Company's use only

Identifiant / Account Nominatif VS
Registered
Nombre d'actions / Number of shares Porteur VS
Number of voting rights / Number of voting rights Bearer

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST
Cf. au verso renvoi (3) - See reverse (3)

Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire, à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant comme ceci la case correspondante et pour lesquels je vote **NON** ou je m'abstiens, ce qui équivaut à voter **NON**.
I vote FOR all the resolutions approved by the Managing Board EXCEPT those indicated by an shaded box - like this for which I vote against or I abstain which is equivalent to voting AGAINST.

Sur les projets de résolutions non agréés par le Directoire, je vote en noircissant comme ceci la case correspondant à mon choix.
On the draft resolutions not approved by the Board of Directors, I cast my vote by shading the box of my choice - like this

A.G.O. A.G.M.				A.G.E. E.G.M.	Oui Yes				Non/No Abst/Abst					
1	2	3	4	9	A		B		C		D		E	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
dater et signer au bas du formulaire, sans rien remplir / I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING
date and sign the bottom of the form without completing it
cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2)

JE DONNE POUVOIR A : (soit le conjoint, soit un autre actionnaire - cf. renvoi (2) au verso) **pour me représenter à l'assemblée**
I HEREBY APPOINT (you may give your PROXY either to your spouse or to another shareholder - see reverse (2)), to represent me at the above mentioned meeting.
M. M^{me} ou M^m / Mr, Mrs or Miss
Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions que vous avez données, ne seront valides que si les titres correspondants ont été immobilisés, dans les délais prévus, par l'établissement financier qui tient votre compte de titres.
CAUTION : concerning bearer shares, your vote or proxy will not be counted unless these shares have been blocked from trading by the subcustodian within the prescribed period.

Identification de l'actionnaire / Shareholder identification (beneficial owner)
Nom, Prénom, Adresse / Name, first name, address
Cf. au verso (1) - See reverse (1)

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / In case amendments or new resolutions are presented.

- Je donne pouvoir au Président de l'A.G. de voter en mon nom. / I appoint the Chairman of the meeting to vote on my behalf.

- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre). / I abstain from voting (is equivalent to a vote against).

- Je donne procuration (cf. au verso renvoi 2) à M., M^{me} ou M^m pour voter en mon nom / I appoint (see reverse (2)) Mr, Mrs or Miss / to vote on my behalf.

Pour être prise en considération, toute formule doit parvenir au plus tard :
5 jours au moins avant la date de l'assemblée à :
NATEXIS BANQUES POPULAIRES
Service Emetteurs Assemblée PEUGEOT S.A.
10-12, rue des Roquemonts - 14099 Caen Cedex.
To be taken into account, any form must be received at least
5 days before the date of the meeting at :
NATEXIS BANQUES POPULAIRES
Service Emetteurs Assemblée PEUGEOT S.A.
10-12, rue des Roquemonts - 14099 Caen Cedex.

Date & Signature

Vous êtes actionnaire au porteur :
vous devez joindre à ce formulaire le certificat d'immobilisation correspondant obtenu auprès de votre teneur de compte.

Quel que soit votre choix,
datez et signez ici.

Inscrivez ici
vos nom, prénom et adresse ou vérifiez-les s'ils y figurent déjà.

Attention : Pour les actions au porteur, je n'envoie pas directement le formulaire à Peugeot S.A., car il ne peut être pris en considération que si il est accompagné de l'attestation d'immobilisation de mes actions. Mon intermédiaire financier (banque, société de bourse) se chargera d'établir cette attestation d'immobilisation et l'enverra avec le formulaire de vote à : Natexis Banques Populaires - Service Émetteur de Peugeot S.A. - 10, rue des Roquemonts - 14099 Caen Cedex 9

I **ORDRE DU JOUR**

ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANT COMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Directoire sur l'exercice 2005, rapport du Conseil de Surveillance, rapport général et rapport sur les comptes consolidés des Commissaires aux Comptes. Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2005.
- Affectation des résultats et mise en distribution du dividende.
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil de Surveillance de M. Ernest-Antoine Seillière et de M. Joseph F. Toot, Jr.
- Nomination de M. Jean-Louis Silvant comme nouveau membre du Conseil de Surveillance.
- Autorisation d'un programme de rachat d'actions.

ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANT COMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Autorisation à conférer au Directoire de consentir des options d'achat d'actions.

I PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

Huit résolutions sont proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant comme Assemblée Générale ordinaire et une résolution est soumise à l'Assemblée délibérant comme Assemblée Générale extraordinaire.

ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANT COMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

➤ APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

Première et deuxième résolutions

Les première et deuxième résolutions concernent l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2005, du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport général des Commissaires aux Comptes, ainsi que l'approbation des comptes consolidés.

➤ AFFECTATION DU RÉSULTAT

Troisième résolution

La troisième résolution porte sur l'affectation du résultat de l'exercice et la mise en paiement du dividende. Les résultats consolidés enregistrés en 2005 ainsi que les perspectives pour 2006 conduisent le Directoire à proposer à l'Assemblée Générale le maintien du dividende à 1,35 euro par action, dont le paiement en espèces aura lieu le 31 mai 2006.

La distribution proposée pour l'exercice 2005 correspond, compte tenu des actions en circulation au 31 décembre 2005, à un montant total de 317 millions d'euros, soit un ratio de distribution par rapport au résultat net consolidé part du groupe de 30,8 %.

➤ APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Quatrième résolution

La quatrième résolution porte sur l'approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et des opérations qui y sont mentionnées.

➤ RENOUVELLEMENT DE MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Cinquième et sixième résolutions

Les cinquième et sixième résolutions portent sur les mandats de M. Ernest-Antoine Seillière et M. Joseph F. Toot, Jr. qui arrivent à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2005. Il est proposé de procéder à leur renouvellement pour une durée de six ans, prenant fin à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011.

Ernest-Antoine Seillière

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 22 juin 1994
Échéance du mandat en cours : 2006

Né le 20 décembre 1937

Membre du Conseil de Surveillance
Membre du comité stratégique
Membre du comité des rémunérations et des nominations

Adresse professionnelle :
Wendel Investissement
89, rue Taitbout
75009 Paris

Président de Wendel Investissement

Au 31 décembre 2005, M. Ernest-Antoine Seillière est également :

Président de Legrand Holding, Société Lorraine de Participations Sidérurgiques – SLPS.

Vice-président du Conseil d'Administration de Cap Gemini.

Président du Conseil de Surveillance de Oranje – Nassau Groep B.V.

Membre du Conseil de Surveillance de Hermès International S.A.

Administrateur d'EDITIS.

Représentant permanent de Sofiservice au Conseil d'Administration de Bureau Veritas.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Président directeur général de CGIP, Marine-Wendel.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Ernest-Antoine Seillière a exercé divers postes de président et administrateur de sociétés.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2005 : 600 actions.

Joseph F. Toot Jr.

Date du premier mandat au Conseil de Surveillance : 24 mai 2000
Échéance du mandat en cours : 2006

Né le 13 juin 1935

Membre du Conseil de Surveillance

Adresse professionnelle :
The Timken Company
1835 Dueber Ave. SW
P.O. Box 6928
Canton, OH 44706-0926
United States

Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company

Au 31 décembre 2005, M. Joseph F. Toot Jr. est également :

Administrateur de Rockwell Automation, Rockwell Collins, The Timken Company.

Mandat expiré au cours des cinq derniers exercices : Aucun.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

Ancien Chief Executive Officer de The Timken Company.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2005 : 150 actions.

➤ NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**Septième résolution**

La septième résolution propose la nomination de M. Jean-Louis Silvant, ancien membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN, en remplacement de M. François Michelin.

Jean-Louis Silvant

Né le 7 février 1938

Adresse professionnelle :

La Martinerie
35, rue de la fontaine
37370 Neuvy le Roi**Ancien membre du comité exécutif de PSA PEUGEOT CITROËN****Au 31 décembre 2005, M. Jean-Louis Silvant est également :**

Administrateur de Peugeot Suisse.

Mandats expirés au cours des cinq derniers exercices :

Directeur général puis Directeur général délégué de Peugeot Citroën Automobiles.

Président du Conseil d'Administration de Peugeot Suisse et de Sevel SpA.

Administrateur de Peugeot Motocycles, Process Conception Ingénierie, Caffeau et Ruffin, Frest S.A.

Expertise et expérience professionnelle complémentaire :

M. Jean-Louis Silvant a intégré le groupe PSA PEUGEOT CITROËN en 1961. Il a occupé de nombreux postes de direction, notamment dans les domaines de la production et des ressources humaines, et a été membre du comité exécutif du groupe PSA PEUGEOT CITROËN de 1998 à 2002.

Nombre de titres Peugeot S.A. détenus au 31 décembre 2005 : 0.**➤ AUTORISATION D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS****Huitième résolution**

La huitième résolution soumet à l'autorisation de l'Assemblée Générale un programme de rachat d'actions Peugeot S.A. Cette autorisation, donnée pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée – soit jusqu'au 24 novembre 2007 – se substituerait à celle consentie par la précédente Assemblée.

Cette autorisation s'appliquerait dans la limite de 23 millions d'actions, soit près de 10 % du nombre total d'actions Peugeot S.A., avec pour objectif la réduction du capital de la société, l'attribution d'options d'achat d'actions ou la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital ; le prix maximum d'achat serait fixé à 65 euros par action.

Au cours de l'année 2005, le groupe a racheté 4 130 162 actions Peugeot S.A. à un cours moyen de 47,85 euros et a procédé, le 17 novembre 2005, à l'annulation de 8 490 880 actions représentant 3,49 % du capital à cette date. Au 31 décembre 2005, le groupe détenait 5 612 693 actions représentant 2,39 % du capital, dont 5 274 725 actions détenues en couverture des options d'achat consenties et 337 968 actions destinées à être annulées.

Le groupe utilisera cette autorisation dans le cadre qu'il a défini précédemment, c'est-à-dire d'une part en fonction des opportunités de marché et d'autre part en veillant à la maîtrise et au niveau de sa position financière nette.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et aux articles 241-1 à 242-7 du Règlement général AMF, le descriptif de ce nouveau programme sera disponible sur le site Internet www.psa-peugeot-citroen.com, rubrique Actionnaire/Assemblée Générale, ainsi que sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org.

**ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANT
COMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE****➤ OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS****Neuvième résolution**

La neuvième résolution porte sur le renouvellement pour une durée expirant le 31 août 2007 de la faculté donnée au Directoire de consentir au bénéfice des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société elle-même ou de ses filiales, des options d'achat d'actions Peugeot S.A. que la société détiendrait en portefeuille. Le nombre maximum d'actions susceptibles de faire l'objet d'options serait fixé pour la période à 2 000 000, soit 0,85 % du capital, et les options pourraient être exercées pendant un délai maximum de huit ans.

Cette résolution renouvellerait dans des termes identiques l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 mai 2004.

I PROJET DE RÉSOLUTIONS

ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANT COMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

➤ PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation du rapport de gestion et des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels, du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice écoulé, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion du Directoire.

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice 2005 qui font ressortir un bénéfice de 904 989 652,92 euros.

➤ DEUXIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance des comptes consolidés, des commentaires du Directoire ainsi que du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2005, tels qu'ils viennent de lui être présentés.

➤ TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale constate que le bénéfice distribuable, constitué par le bénéfice de l'exercice de 904 989 652,92 euros majoré du report à nouveau bénéficiaire de l'exercice précédent d'un montant de 597 606 604,94 euros, s'élève à la somme de 1 502 596 257,86 euros.

Elle décide d'affecter comme suit ce bénéfice distribuable :

- aux actions 316 734 659,10 euros ;
- aux autres réserves 500 000 000,00 euros ;
- au report à nouveau 685 861 598,76 euros.

Le dividende de 1,35 euro par action, éligible en totalité à l'abattement de 40 % visé à l'article 158, 3-2 à 4 du C.G.I pour ceux des actionnaires pouvant en bénéficier sera mis au paiement le 31 mai 2006.

L'Assemblée Générale prend note qu'au titre des exercices 2002, 2003 et 2004 les dividendes ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende net
2002	240 820 430 actions de 1 €	1,35 €
2003	237 437 862 actions de 1 €	1,35 €
2004	229 803 390 actions de 1 €	1,35 €

➤ QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial présenté par les Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées, approuve ce rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

➤ CINQUIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Ernest-Antoine Seillière pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011.

➤ SIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Joseph Frederick Toot, Jr pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011.

➤ SEPTIÈME RÉSOLUTION

Nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale décide de nommer M. Jean-Louis Silvant membre du Conseil de Surveillance pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011, en remplacement de M. François Michelin, dont le mandat prend fin à la date de l'Assemblée.

➤ HUITIÈME RÉSOLUTION

Autorisation d'un programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, autorise le Directoire à acquérir des actions de la société en vue soit de réduire le capital de la société, soit de l'attribution d'actions à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés ou de groupements qui lui sont liés lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, soit de la remise d'actions dans le cadre d'opérations financières donnant accès au capital. L'acquisition de ces actions pourra être effectuée par tous moyens et à toute époque, sur le marché ou hors marché, y compris par l'utilisation de tous instruments financiers dérivés, négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré et notamment par toutes options d'achat.

Le prix maximum d'achat est fixé à 65 euros par action. Si tout ou partie des actions acquises dans ces conditions était utilisé pour consentir des options d'achat d'actions, en application des articles L. 225-179 et suivants du Code de commerce, le prix de vente serait alors déterminé conformément aux dispositions légales relatives aux options d'achat.

Le Directoire pourra acquérir au maximum 23 000 000 actions en vertu de la présente autorisation qui lui est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du 24 mai 2006 et qui se substitue, à compter de la présente Assemblée, à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 25 mai 2005.

ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANT COMME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE _____

➤ NEUVIÈME RÉSOLUTION

Options d'achat d'actions

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, autorise le Directoire à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de salariés, de dirigeants ou mandataires sociaux de la société Peugeot S.A., ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés, des options donnant droit à l'achat d'actions Peugeot S.A. provenant d'un rachat effectué par la société elle-même.

Le Directoire utilisera cette autorisation dans les conditions, notamment de prix, prévues par la législation en vigueur.

Le nombre d'actions susceptibles d'être achetées ne pourra pas dépasser 2 000 000 actions.

L'Assemblée Générale fixe à huit ans le délai maximum pendant lequel les options peuvent être exercées.

L'Assemblée Générale confère au Directoire les pouvoirs les plus larges pour la réalisation de la présente autorisation, notamment fixer le montant maximum des options pouvant être attribuées à un même bénéficiaire, déterminer les conditions d'attribution des options, procéder aux ajustements nécessaires en cas de réalisation d'opérations financières postérieurement à l'attribution des options.

La présente autorisation est valable jusqu'au 31 août 2007.

EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ EN 2005 ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE EN COURS

GRUPE PSA PEUGEOT CITROËN

➤ 2005 : LES POINTS MARQUANTS

Bonne résistance des ventes mondiales, malgré un marché européen marqué par la stagnation et l'aggravation du climat promotionnel :

- 3 390 000 voitures, contre 3 375 300 unités en 2004, soit une hausse de 0,4 %

Impact négatif des matières premières et de la mise en conformité aux nouvelles normes environnementales Euro IV :

- Matières premières (aciers, métaux précieux et plastiques) : 340 millions d'euros ;
- Euro IV : 97 millions d'euros.

Croissance des volumes et amélioration de la rentabilité en dehors d'Europe occidentale :

- 1 029 500 unités, contre 950 600 unités en 2004
représentant 30,4 % des ventes mondiales, contre 28,2 % en 2004.

Poursuite de la baisse des coûts de production :

- Impact favorable de 614 millions d'euros, en ligne avec l'objectif du groupe.

Développement et renouvellement des gammes de modèles :

- Lancements conformes aux objectifs et au calendrier.

Marge opérationnelle consolidée :

- 1 940 millions d'euros, soit 3,4 % du chiffre d'affaires, contre 2 481 millions d'euros en 2004.

Résultat net part du groupe :

- 1 029 millions d'euros, contre 1 646 millions d'euros en 2004.

➤ 2005 : LES CHIFFRES

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2005 s'élève à 56 267 millions d'euros en hausse de 0,3 % sur l'exercice 2004, à 56 105 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de la division automobile atteint 45 071 millions d'euros, en diminution de 0,4 % par rapport à 2004 sous l'effet de la variation combinée des volumes de ventes de véhicules neufs et des effets de mix géographique, de mix produit et de change.

Le chiffre d'affaires de Gefco s'élève à 3 000 millions d'euros, en progression de 3,7 %. Les prestations de Gefco pour le groupe PSA PEUGEOT CITROËN, à 1 843 millions d'euros sont quasiment stables (+ 0,7 %), tandis que hors groupe, le chiffre d'affaires progresse de 8,7 % à 1 157 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de Faurecia s'élève à 10 978 millions d'euros, en progression de 2,4 % sur 2004. À change et périmètre constants et hors ventes de catalyseurs, le chiffre d'affaires est en progression de 1,4 %. L'activité avec le groupe PSA PEUGEOT CITROËN porte sur 2 468 millions d'euros, tandis que, hors groupe, le chiffre d'affaires s'établit à 8 510 millions d'euros (en hausse de 4,3 %), tiré par les ventes hors d'Europe qui concrétisent le développement de la présence industrielle de Faurecia en Amérique du Nord et en Asie.

Les encours de crédit du groupe Banque PSA Finance s'élèvent à 22 417 millions d'euros au 31 décembre 2005, en hausse de 5,8 % par rapport aux 21 181 millions d'euros du 31 décembre 2004.

Résultats

La marge opérationnelle du groupe s'établit à 1 940 millions d'euros, soit 3,4 % du chiffre d'affaires, à comparer à 2 481 millions d'euros et 4,4 % du chiffre d'affaires en 2004.

La marge opérationnelle de l'activité automobile, s'élève à 916 millions d'euros, contre 1 503 millions d'euros en 2004. Cette variation traduit l'évolution défavorable des volumes de ventes et de production du groupe en Europe dans un climat de promotions soutenues, la forte hausse des matières premières, les coûts de mise en conformité des véhicules au nouveau standard européen Euro IV et l'impact technique des normes IFRS ; ces éléments n'ont été que partiellement compensés par la réduction continue des coûts de production et l'impact positif des variations de change.

La marge opérationnelle de Banque PSA Finance s'élève à 607 millions d'euros, en progression de 17,2 % par rapport aux 518 millions d'euros atteints en 2004, grâce notamment à la hausse de l'activité et à l'évolution favorable du coût du risque. Rapportée à l'encours moyen de crédit, la marge opérationnelle s'améliore à nouveau sensiblement à 2,9 %, contre 2,6 % en 2004.

La marge opérationnelle de Gefco s'établit à 145 millions d'euros et 4,8 % du chiffre d'affaires, contre 158 millions d'euros et 5,5 % du chiffre d'affaires pour 2004, la hausse des coûts de transport liée à l'augmentation des carburants ayant excédé les effets positifs de la poursuite des gains de productivité sur les frais opérationnels, les schémas logistiques et les achats.

La marge opérationnelle de Faurecia s'élève à 267 millions d'euros et 2,4 % du chiffre d'affaires, à comparer à 283 millions d'euros et 2,6 % du chiffre d'affaires en 2004, en raison de la hausse des coûts de matières premières, du recul des ventes aux constructeurs français en fin d'année et des coûts de démarrage de nouvelles unités aux États-Unis, en Asie et en Europe de l'Est.

Les frais de rationalisation, à 160 millions d'euros, correspondent, pour leur majeure partie, aux plans de restructuration de diverses usines de Faurecia en France et en Allemagne. Par ailleurs, le compte de résultat enregistre, pour 180 millions d'euros, la dépréciation de la valeur comptable des activités Systèmes et modules d'intérieur de Faurecia après la dégradation du résultat opérationnel de cette activité consécutive notamment à la hausse du prix des matières plastiques.

Le résultat net revenant à Peugeot S.A. s'élève à 1 029 millions d'euros, contre 1 646 millions d'euros en 2004. Ramené à une action, le résultat s'établit à 4,47 euros, à comparer à 6,97 euros pour l'exercice 2004.

Structure financière

La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales atteint 3 689 millions d'euros, soit 6,7 % du chiffre d'affaires, à comparer à 4 171 millions d'euros (7,6 % du chiffre d'affaires) en 2004.

Les investissements industriels du groupe s'élèvent à 2 873 millions d'euros, à un niveau proche de celui de 2004 (2 804 millions d'euros).

La position financière nette des sociétés industrielles et commerciales du groupe s'établit à fin décembre 2005 à un solde positif de 381 millions d'euros, contre 1 347 millions d'euros au 31 décembre 2004 et 598 millions d'euros au 1^{er} janvier 2004. Cette évolution correspond notamment à des variations conjoncturelles de besoins en fonds de roulement résultant de la faiblesse du marché européen au dernier trimestre de 2005 et de ses conséquences sur les programmes de production et les stocks du groupe.

➤ SOCIÉTÉ PEUGEOT S.A.

En 2005, le résultat net de Peugeot S.A. s'établit en bénéfice de 905 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 1 032 millions d'euros en 2004.

➤ PERSPECTIVES POUR 2006

Pour 2006, le groupe anticipe une stabilité du marché automobile en Europe occidentale, où un climat promotionnel soutenu se maintiendra.

Pour PSA PEUGEOT CITROËN, l'année sera marquée par une nouvelle et forte étape dans le rajeunissement des gammes de produits avec dans un premier temps le lancement dès avril 2006 de la Peugeot 207. Combinée avec la première année pleine des modèles lancés en 2005 (Citroën C1, Peugeot 107, 1007 et Coupé 407), elle doit permettre au groupe de reprendre l'offensive commerciale et de retrouver une croissance de ses volumes en Europe. Hors d'Europe occidentale, le groupe poursuivra sa dynamique de croissance à un rythme élevé, analogue à celui des deux années précédentes, notamment grâce aux lancements de nouveaux modèles des deux marques au Mercosur et en Chine.

En 2006, la hausse attendue des coûts de matières premières, une nouvelle tranche de coûts de mise en conformité Euro IV ainsi que l'impact technique négatif des retraitements IFRS pèseront sur la performance financière du groupe. Cependant, tandis que les lancements de nouveaux modèles représenteront un tiers de son offre produit en année pleine, le groupe prévoit une nouvelle réduction de ses coûts de production, la poursuite de l'amélioration de la rentabilité hors d'Europe occidentale et une stabilité de la contribution des activités non automobiles. Le groupe estime, dans ce contexte, que la marge opérationnelle du premier semestre 2006 sera du même ordre que celle du second semestre 2005 et que celle du second semestre sera en progrès par rapport au premier semestre.

➤ PSA PEUGEOT CITROËN

<i>(en nombre de véhicules)</i>	2004	2005
Ventes mondiales	3 375 300	3 390 000
Production mondiale	3 405 100	3 375 500

➤ CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	2004	2005
Automobile	45 239	45 071
Banque PSA Finance	1 601	1 656
Gefco	2 894	3 000
Faurecia	10 719	10 978
Autres activités	899	709
Éliminations inter-activités	(5 247)	(5 147)
Total PSA PEUGEOT CITROËN	56 105	56 267

➤ RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	2004	2005
Marge opérationnelle	2 481	1 940
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2 439	1 530
Résultat net du groupe	1 680	990
Résultat net, part du groupe	1 646	1 029

➤ FINANCEMENT ET SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en millions d'euros)</i>	2004	2005
Marge brute d'autofinancement	4 561	4 133
Flux totaux liés aux investissements	3 943	3 785
Capitaux propres	13 703	14 406
Position financière nette des sociétés industrielles et commerciales	1 347	381

➤ PSA PEUGEOT CITROËN

	2004	2005
Effectifs inscrits	207 600	208 500

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles D-133, D-135 et D-148 du décret du 23 mars 1967)

(en euros)	2005	2004	2003	2002	2001
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social ⁽¹⁾	234 618 266	243 109 146	243 109 146	259 109 146	259 109 146
Nombre d'actions émises	234 618 266	243 109 146	243 109 146	259 109 146	259 109 146
Résultat global des opérations de l'exercice					
Produits des activités courantes hors taxes	957 902 589	1 091 639 443	1 628 329 848	1 371 743 105	1 301 076 844
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	818 698 967	949 166 548	1 546 820 513	1 191 750 093	1 408 880 735
Participation des salariés (charge de l'exercice)	-	-	433 473	(1 312 818)	(2 579 763)
Impôts sur les bénéfices ⁽²⁾	64 458 584	103 617 707	43 350 875	119 131 622	(58 014 158)
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	904 989 653	1 031 594 676	1 629 889 076	1 189 952 655	1 373 101 164
Dividendes	316 734 659	328 197 347	328 197 347	349 797 347	297 975 518
Résultat des opérations réduit à une seule action ⁽³⁾					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	3,76	4,33	6,54	5,05	5,20
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3,86	4,24	6,70	4,59	5,30
Dividende attribué à chaque action :					
- dividende net distribué	1,35	1,35	1,35	1,35	1,15
- impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) ⁽⁴⁾	-	-	0,675	0,675	0,58
Revenu global ⁽³⁾	-	-	2,025	2,025	1,73
Personnel					
Effectif moyen des salariés	480	495	494	840	919
Montant de la masse salariale	40 292 304	38 075 578	38 400 904	54 045 246	54 028 719
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	18 890 052	17 475 520	17 364 776	31 857 840	25 372 077

(1) Entre 2001 et 2005, les mouvements sur le capital résultent de l'annulation d'actions suite à leur rachat en bourse.

(2) Depuis le 1^{er} janvier 1990, la société a opté pour le régime de l'intégration fiscale, articles 223 A et suivants du CGI, applicable aux filiales françaises contrôlées à plus de 95 %. Tous les mouvements d'impôt sur les bénéfices sont enregistrés sur la ligne impôts sur les bénéfices y compris les variations de provisions pour impôts.

(3) Pour mémoire, le nombre d'actions a été multiplié par six le 02 juillet 2001 par réduction de la valeur nominale de 6 euros à 1 euro.

(4) À compter des dividendes perçus en 2005, l'avoir fiscal est supprimé et remplacé par un crédit d'impôt.



DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET DE RENSEIGNEMENTS

(À RENVOYER DANS LA MÊME ENVELOPPE QUE VOTRE FORMULAIRE DE VOTE)

PEUGEOT S.A. _____

➤ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

Le mercredi 24 mai 2006

Je soussigné(e) : Mme Mlle M. Société

Nom :
(ou dénomination sociale)

Prénom :

Adresse :

Localité :

Code Postal :

Propriétaire de : actions nominatives de Peugeot S.A.

et/ou de : actions au porteur de Peugeot S.A.

demande l'envoi, en application des dispositions de l'article 138 du décret du 23 mars 1967, des documents et renseignements relatifs à l'Assemblée Générale du 24 mai 2006, énumérés à l'article 135 du décret du 23 mars 1967.

Documents souhaités :

en français en anglais

Signature

À, le 2006.

AVIS – Conformément à l'article 138, alinéa 3, du décret du 23 mars 1967, les actionnaires titulaires d'actions nominatives peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 du décret précité à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra en être portée sur la présente demande.

Ce document est à retourner à la banque ou à l'intermédiaire financier chargé de la gestion de vos actions.



PEUGEOT S.A.
SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
AU CAPITAL DE 234 618 266 EUROS
SIÈGE SOCIAL 75016 PARIS - 75, AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE
R.C.S PARIS B 552 100 554 – SIRET 552 100 554 00021
TÉL : 33 (1) 40 66 55 11 – FAX : 33 (1) 40 66 54 14
www.psa-peugeot-citroen.com